PRÉFET DU VAR
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Préfecture de VAR
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 83

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 5 novembre 2026

MAIRIE DE DRAGUIGNAN
HOTEL DE VILLE

83300 DRAGUIGNAN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

DPVA DRAGUIGNAN

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00306565	
Unité de gestion		0039	DPVA DRAGUIGNAN
Installation	UDI	000237	ADDUC. DRAGUIGNAN VILLE SUD_OUEST
Point de surveillance	S	0000007545	LDA SITE DE DRAGUIGNAN
Localisation exacte			375 RUE JEAN AICARD
Commune			DRAGUIGNAN

Prélevé le : jeudi 15 octobre 2026 à 10h01
par : CLÉMENT COCHET
Type visite : AA

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OE				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OE				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,8	°C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	984	µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,40	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,42	mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00306565)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS PACA
l'Ingénieur du Génie sanitaire,
Christelle DE DONATO